

**Comité exécutif du SPUL**  
**Rapport annuel**  
**du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009**

---

Les statuts du SPUL prévoient que : « *Le Comité exécutif soumet au Conseil syndical un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'Assemblée générale et distribué aux membres* » (article 33.8) et que : « *l'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif* » (article 11.4).

Le rapport annuel du Comité exécutif constitue un document d'information dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son syndicat durant la dernière année.

Au cours de l'année 2008-2009, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes :

- Président : John G. Kingma (médecine);
- Vice-présidente : Christiane Kègle (littératures)
- Vice-présidente : Louise Mathieu (faculté de musique) – Jusqu'au 30-09-2008;
- Vice-présidente : Sylvie Tétreault (réadaptation) – À compter du 01-10-2008;
- Vice-président : Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie);
- Secrétaire : Yves Lacouture (école de psychologie);
- Trésorier : Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive).

Le Comité exécutif a tenu 38 réunions régulières et deux réunions spéciales entre le 1<sup>er</sup> juin 2008 et le 31 mai 2009. Il a également produit sept *SPULTINs* : volume 19, no 3, « *Spécial Nègo – Plancher d'emploi et considérations d'ordre monétaire : la stratégie patronale pour faire de l'Université Laval l'une des meilleures universités au monde* »; volume 19, no 4, « *Refus de l'Employeur d'engager de nouvelles professeures et de nouveaux professeurs* »; volume 19, no 5, « *Spécial Nègo – Sur les salaires – Au sujet des écarts salariaux* »; volume 20, no 1, « *Un aperçu des modifications à la convention collective* »;

volume 20, no 2, « *Charge de travail* », volume 20, no 3, « *Situation de la caisse de retraite des professeures et professeurs de l'Université Laval au 31 décembre 2008* », volume 20, no 4, « *Responsabilités et prérogatives de l'assemblée de l'unité de rattachement* ».

Ce rapport fait état des activités du Comité exécutif dans l'ordre suivant :

1. Les faits saillants de l'année 2008-2009;
2. Les affaires courantes;
3. Le personnel;
4. Les perspectives pour l'année 2009-2010.

### **1. Fait saillant de l'année 2008-2009**

L'événement le plus marquant de la dernière année est sans contredit la signature d'une nouvelle convention collective avec les péripéties qui ont marqué les dernières semaines de la négociation. Le travail du Comité exécutif au cours des sessions d'été et d'automne 2008 a évidemment été fortement influencé par la négociation de la nouvelle convention collective et par l'organisation des journées de grève que nous avons dû utiliser pour faire pression sur l'Employeur. La reprise des activités normales après la signature de la nouvelle convention collective a permis le retour à un rythme de travail moins frénétique, mais les membres du Comité exécutif et des principaux comités du SPUL n'ont pas pour autant diminué leur vigilance et leur implication.

Bien que le Comité exécutif soit satisfait du déroulement de la dernière négociation et des résultats obtenus, un certain niveau d'inconfort persiste face au faible engagement des professeures et professeurs dans la défense de leurs conditions de travail. Rappelons en effet qu'environ 300 membres du Syndicat se sont présentés lors de la première journée de grève. Le trésorier a même fait remarquer que le nombre de collègues ayant demandé une indemnité de grève est plus de trois fois supérieur à celui des piqueteurs. On pourrait sans doute conclure que les membres du Syndicat sont plus intéressés par leur situation individuelle que par la situation de l'ensemble de la communauté professorale. Nous savons tous que le travail de professeur d'université est de plus en plus accaparant et que nos responsabilités sont de plus en plus lourdes. Il faut cependant se rappeler que si les professeures et professeurs ne s'occupent pas de leurs affaires quelqu'un d'autre s'en occupera et que cela ne sera peut être pas à notre avantage.

### **2. Les affaires courantes**

Le fonctionnement du SPUL repose sur diverses instances : l'Assemblée générale de ses membres, le Conseil syndical et de nombreux comités au sein desquels travaillent plusieurs professeures et professeurs. Ainsi, au cours de l'année 2008-2009, tous les comités du SPUL ont tenu des activités consignées dans leur rapport annuel respectif et reçu par le Conseil syndical. Les paragraphes suivants en relatent les faits saillants.

#### **2.1 L'Assemblée générale**

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le vendredi 7 novembre 2008, au Théâtre de la Cité universitaire, pavillon Palasis-Prince. Le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2007-2008 ainsi que les états

financiers du SPUL ont alors été adoptés. Lors de cette rencontre, les membres ont voté en faveur d'une augmentation de la cotisation syndicale de 1,5 % du traitement à compter de la première paie de décembre 2008; ils ont également voté en faveur de modifications apportées aux Statuts du SPUL. De plus, Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition), Louise Brisson (biochimie et microbiologie) et Diane Bédard (école d'actuariat) ont été élues membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL, pour l'année 2009-2010. Les principales priorités annoncées lors de l'Assemblée touchent le renouvellement de la convention collective, l'administration du Régime de retraite des professeurs et professeurs de l'Université Laval, la gouvernance des universités (loi 107), la visibilité des professeurs et professeurs ainsi que la promotion de leur rôle dans le fonctionnement de l'Université et l'implication des membres dans les divers comités de notre Syndicat.

Durant l'année 2008-2009, il y a eu deux réunions spéciales. La première s'est tenue le 7 octobre 2008, au Théâtre de la cité universitaire, pavillon Palasis-Prince. Lors de cette rencontre, un compte rendu du Comité de négociation a été présenté et les membres se sont prononcés sur quatre propositions :

- Rejet des offres patronales – Adoptée à la majorité;
- Mandat de grève – Adoptée à la majorité;
- Indemnités de grève – Adoptée à l'unanimité;
- Versement des indemnités – Adoptée à l'unanimité.

La deuxième réunion spéciale a eu lieu le 14 novembre 2008, au Grand Salon, pavillon Maurice-Pollack. Un compte rendu du Comité de négociation a été présenté et les membres se sont prononcés sur la proposition suivante :

- Adoption du projet de convention collective 2008-2012.

Étant donné qu'il y avait moins de 50 % plus un des membres en règle du SPUL présents à l'Assemblée, un référendum a dû se tenir. Le dépouillement s'est effectué aux bureaux du SPUL, le mardi 18 novembre 2008 – Adoptée à la majorité.

## **2.2 Le Conseil syndical**

André Castonguay (faculté de pharmacie) a présidé les réunions du Conseil syndical et Marcel Aubert (faculté de théologie et sc. religieuses) agissait à titre de président suppléant. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à neuf reprises en réunions régulières et, à une occasion, en réunion spéciale. Outre les nominations aux différents comités, le Conseil syndical s'est penché sur différentes questions et a confié divers mandats au Comité exécutif. Parmi les décisions marquantes de l'année 2008-2009, mentionnons l'adoption des recommandations au projet de la convention collective 2008-20XX, l'adoption des recommandations aux Statuts du SPUL et l'adoption de l'augmentation de la cotisation syndicale. Soulignons que la négociation a reçu une attention particulière des membres du Conseil syndical.

Le mercredi 12 novembre 2008, un Conseil syndical spécial s'est tenu au Cercle, pavillon Alphonse-Desjardins. Un compte rendu du Comité de négociation de la convention collective 2008-20XX a été présenté. Lors de cette rencontre, les membres ont adopté à la majorité la proposition de recommander à l'Assemblée générale l'adoption du projet de convention collective 2008-2012.

## **2.3. Les comités permanents**

### **2.3.1. Le Comité d'aide financière**

Le Comité d'aide financière était composé de :

Monique Carrière (réadaptation), présidente;

Anne Chartier (systèmes d'information organisationnels);

Manon Niquette (information et communication);

Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive), représentant du président du SPUL.

Le Comité d'aide financière s'est réuni le lundi 24 novembre 2008 et a procédé à l'analyse des 22 demandes d'aide financière reçues au SPUL. Un montant de 36 000 \$ a été versé en dons et souscriptions conformément à la *Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et aux règles d'attribution de l'aide financière*. La contribution annuelle à l'Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF) s'est élevée à 716,10 \$. Le total versé par le comité en 2008-2009 est donc de 36 716,10 \$. Ainsi, 20 000 \$ ont été affectés à la Solidarité syndicale et professionnelle, 12 000 \$ à la Solidarité de type humanitaire à caractère régional et 4 000 \$ à la Solidarité internationale. Ajoutons que le SPUL a soutenu financièrement la grève des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Montréal pour un montant de 1 000 \$, celle de l'Association des professeurs de l'Université de Windsor pour un montant de 1 000 \$ ainsi que la grève de l'Association des professeurs de l'Université de Brandon pour un montant de 1 000 \$. De plus, le SPUL a fait un don de 1 000 \$ à Écosociété en guise de soutien dans le contexte de la poursuite bâillon dont il fait l'objet à la suite de la publication du collectif *Noir Canada*, sous la direction de Alain Deneault, Delphine Abadie et William Sacher.

### **2.3.2 Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs**

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs était composé de :

Roger Thériault (sols et génie agroalimentaire), président;

Louise Brisson (biochimie et microbiologie);

Gisèle Lapointe (sc. des aliments et nutrition);

Michel Lefrançois (sciences animales);

Jacques Mercier (relations industrielles);

John G. Kingma (médecine), président du SPUL – Jusqu'au 30 septembre 2008;

Sylvie Tétreault (réadaptation), représentante du président du SPUL – À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs (CICCG) a tenu 10 réunions régulières au cours de l'année. Le comité a traité 312 demandes de consultation dont certaines ont nécessité une intervention au Comité paritaire des griefs. Soulignons que 82 consultations ont donné lieu à des rencontres avec une professeure ou un professeur et ont nécessité un suivi plus important de la part des membres du CICCG. Parmi toutes les requêtes déposées, 69 situations touchaient l'année d'étude et de recherche; 6 se rapportaient à l'assemblée d'unité; 33 à la charge de travail; 93 aux conditions de travail; 25 aux congés et absences motivés; 15 avaient trait à la diffamation, l'éthique et le harcèlement; 13 se rapportaient au fonds de soutien aux activités académiques; 11 au recrutement et à l'embauche et 7 à la

propriété intellectuelle. Les promotions ont également fait l'objet de diverses démarches : 40 demandes touchant l'agrégation, le renouvellement de contrat et la titularisation. Les consultations touchant la retraite sont maintenant confiées au Comité du SPUL sur la retraite et ne font plus partie des statistiques du CICCG. Dix nouveaux griefs se sont ajoutés aux 20 griefs déjà actifs en début d'année. De ces 38 griefs, 19 sont réglés. Des 19 griefs encore actifs, 8 suivent le cheminement régulier, 4 sont encore à l'étude au Comité paritaire des griefs, alors que les auditions ont été remises *sine die* dans les autres cas. Les frais engendrés par le suivi des dossiers atteignent 152 612 \$. Ce montant est légèrement supérieur à la moyenne des dix dernières années qui se situe à 123 000 \$ avec un minimum de 43 500 \$ et un maximum de 207 000 \$.

De plus, le comité, en collaboration avec le Comité exécutif du SPUL, a organisé une séance d'information portant sur l'avancement dans la carrière, une sur la charge de travail et une autre sur les congés parentaux. Il a également offert son soutien aux professeures et professeurs dans les situations où la charge de travail était jugée inéquitable.

### **2.3.4 Le Comité de la condition féminine**

Le Comité de la condition féminine était composé de :

Hélène Lee-Gosselin (management), présidente;

Renée Brassard (école de service social);

Josée Brisson (chimie);

Hélène Cardu (fondements et pratiques en éducation);

Manon Couture (biochimie et microbiologie);

Louise Mathieu (faculté de musique), représentante du président du SPUL – Jusqu'au 30-09-2008;

John G. Kingma, président du SPUL – À compter du 01-10-2008.

Le Comité de la condition féminine a tenu deux rencontres durant l'année 2008-2009. Le travail du comité a porté sur la conciliation travail-famille, les doctorats honorifiques et la « *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives* » (loi 143). Afin d'alimenter les travaux du Comité de négociation et du Comité exécutif, le comité a procédé à l'analyse des dispositions touchant la situation des professeures dans les conventions collectives des autres universités canadiennes. Une rencontre devrait être organisée pour les professeures et professeurs sur le thème : « *Comment concevoir et mener un processus de recrutement et de sélection en limitant les biais sexistes, racistes et autres* ».

### **2.3.5 Le Comité de soutien aux professeures et professeurs**

Le Comité de soutien aux professeures et professeurs était composé de :

Chantal Viens (faculté des sciences infirmières), présidente;

Myrille St-Onge (école de service social) – Fin de mandat 20-08-2008;

Stéphane Sabourin (école de psychologie).

Des membres du SPUL ont fait appel à ce comité durant l'année. Ce comité demeure une vigie du SPUL afin de permettre à ses membres d'avoir un lieu de paroles qui rende possible l'expression, en toute confidentialité, des difficultés qui nuisent à l'accomplissement des fonctions universitaires. Il faut souligner que le Comité exécutif n'a pas de lien direct avec les membres de ce comité, compte tenu du caractère

hautement confidentiel et de la nature même de ses interventions. Cette confidentialité est essentielle à la crédibilité du service de soutien. Le numéro de téléphone pour joindre les membres de ce comité est le (418) 654-4721; il est indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

### **2.3.6 Le Comité du SPUL sur la retraite**

Le Comité du SPUL sur la retraite était composé de :

Marc J. Richard (génie mécanique), président;

Diane Bédard (école d'actuariat);

Daniel Coulombe (sciences comptables);

Esther Déom (relations industrielles);

Frédéric Hanin (relations industrielles);

Ghislain Léveillé (école d'actuariat);

Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive), représentant du président du SPUL.

Le comité s'est réuni à neuf occasions durant la période du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009. En plus de la gestion des affaires courantes, les membres du comité ont travaillé sur les dossiers suivants : la situation financière du RRPPUL, la politique de financement du RRPPUL et la répartition des déficits entre actifs-retraités.

La période tumultueuse qui secoue actuellement les marchés financiers mondiaux est très importante et elle a déjà des impacts sur notre Régime. Le RRPPUL a réalisé, pour l'année 2008, un taux de rendement de -13,1 %, un résultat bien inférieur à la cible fixée de 6,1 % par l'actuaire du Régime et, ainsi, créé un manque à gagner de 19,2 %. Néanmoins, l'actif total de notre Régime s'élève toujours à 1,066 milliards de dollars au 31 décembre 2008. Une revue de la situation financière au 31 décembre 2008 révèle un déficit de solvabilité de 466 millions de dollars avec un bilan de solvabilité de 70 % et un déficit de capitalisation de l'ordre de 237 millions de dollars avec un taux de capitalisation de 82 %. Le gouvernement a toutefois adopté, en décembre 2006, des mesures législatives faisant en sorte que les déficits de solvabilité des régimes de retraite d'universités n'avaient plus à être capitalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette mesure a aussi contribué, indirectement, à augmenter les déficits de la caisse. Toutefois, la grande part du déficit de capitalisation, en 2008, est attribuable aux mauvais rendements des marchés.

Le RRPPUL possède une politique de placement avec un portefeuille de référence qui a été établie, en 2006 (révisée en 2008), dans une perspective de moyen et long terme. Le CSR est conscient qu'il est primordial de maintenir le cap sur cet horizon et de ne pas succomber à la panique afin d'effectuer des modifications importantes à la stratégie de long terme adoptée. Par ailleurs, le CSR et le Comité de retraite, par le biais de ses représentants au Comité de placement, sont en veille constante et s'assurent que les gestionnaires sélectionnés pour gérer nos actifs respectent les mandats de gestion qui leur sont confiés.

### **2.3.7 Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives**

Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives était composé de :

Marc Desgagné (faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Claire Bilodeau (école d'actuariat) – Jusqu'au 10-10-2008;

Ghislain Léveillé (école d'actuariat) – À compter du 19-09-2008;

Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie), représentant du président du SPUL.

Pendant la période du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009, le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives s'est réuni à cinq occasions afin de suivre les travaux du Comité de gestion des assurances collectives (CGAC), donner suite aux différentes demandes provenant des adhérentes et adhérents et formuler diverses recommandations favorisant l'adaptation du régime aux besoins des membres tout en considérant les coûts de la couverture des risques.

Les contrats d'assurance santé et d'assurance vie de même que les avenants peuvent désormais être consultés sur le site Internet du SPUL. Il en va de même des coûts des différentes protections offertes aux professeures et professeurs.

### **2.3.8 Le Comité sur les communications**

Le Comité sur les communications était composé de :

Philippe Dubé (histoire), président;

Colette Brin (information et communication);

Marie J. Lachance (économie agroalimentaire et sc. de la consommation);

Jacques Rivet (information et communication);

Christiane Kègle (littératures), représentante du président du SPUL.

Le comité a tenu neuf rencontres régulières entre le 1<sup>er</sup> juin 2008 et le 31 mai 2009. Au cours de cette période, les membres du comité ont produit deux numéros du SPUL-*lien* : vol 4, no 1, « *Les rôles du professeur : enjeux et nouveaux défis* » et vol 5, no 1, « *Propos d'envol* ». Par ailleurs, le comité a établi des critères pour le choix et la mise en ordre des textes du SPUL-*lien*.

Pour l'année qui vient, le comité prévoit produire deux nouveaux numéros du SPUL-*lien*. La tradition d'un cocktail annuel, prévu en décembre 2009, pour souligner l'anniversaire de l'Université Laval coïncidera avec le 35<sup>e</sup> anniversaire du SPUL.

### **2.3.9 Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs**

Le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs était composé de :

Thierry Watine (information et communication), président;

Vincent Joseph (pédiatrie);

Yvan Leanza (école de psychologie);

Andrée Mercier (littératures);

Yves Lacouture (école de psychologie), représentant du président du SPUL.

Les membres se sont réunis sept fois durant l'année 2008-2009. Le 26 novembre 2008, une rencontre a eu lieu avec les nouvelles professeures et nouveaux professeurs au Cercle du pavillon Alphonse-Desjardins. Cette rencontre a permis de discuter de leur intégration à l'Université Laval, du fonctionnement du SPUL, du cheminement général dans leur carrière et de plusieurs autres points. Le reste de l'année, le comité a préparé un questionnaire à l'intention des nouvelles professeures et nouveaux professeurs qui

commencent une carrière professorale à l'Université Laval. Le but de ce questionnaire est de connaître le niveau de satisfaction quant à leur intégration au sein de leur nouvel environnement de travail. Celui-ci a été envoyé par courrier électronique au mois de mai dernier. La compilation des résultats donnera lieu à la parution d'un *SPULTIN*.

## **2.4 Les comités paritaires**

### **2.4.1 Le Comité paritaire des griefs**

Les représentants du SPUL au Comité paritaire des griefs étaient :

Michel Lefrançois (sciences animales);

Roger Thériault (sols et génie agroalimentaire).

Les membres de ce comité se réunissent chaque mois, sauf en juillet, afin de trouver des solutions aux différents griefs avant que ceux-ci ne soient, en l'absence d'entente, retirés ou soumis à l'arbitrage. Les membres sont également disponibles pour discuter et résoudre, avec les représentants patronaux, différents problèmes avant que l'arbitrage ne devienne inévitable.

### **2.4.2 Le Comité paritaire sur l'accès à l'égalité**

Les représentantes du SPUL au Comité paritaire sur l'accès à l'égalité étaient :

Hélène Cardu (fondements et pratiques en éducation);

Hélène Lee-Gosselin (management).

Le comité paritaire a tenu huit réunions et s'est penché tout particulièrement sur le Programme d'accès à l'égalité (PAE) en relation avec la loi 143 « *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives* ».

La ratification de la convention collective des professeures et professeurs couvrant les années 2008 à 2012 a mis un terme aux activités de ce comité paritaire.

## **2.5 Les comités spéciaux**

### **2.5.1 Le Comité de négociation de la convention collective 2008-20XX**

Le Comité de négociation de la convention collective 2008-20XX était composé de :

Esther Déom (relations industrielles), porte-parole;

Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive);

Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie);

Daniel Coulombe (sciences comptables) – à compter du 22 août 2008.

Le travail du Comité de négociation a débuté le 2 octobre 2007. Une dizaine de réunions ont permis de prendre le relais du Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2008-20XX et de préparer le début de la négociation, qui a eu lieu le 13 mars 2008.



Le Comité a tenu 33 séances de négociations avec la partie patronale et les séances se sont succédées régulièrement à un rythme moyen de deux réunions par semaine. Ces séances de négociation ont été précédées d'autant de réunions de préparation et d'analyse *a posteriori*.

Une pause de près de trois semaines a toutefois été nécessaire à la mi-avril, afin de permettre aux membres du comité d'analyser le dépôt patronal qui venait d'être effectué. Soulignons que le dépôt de nos demandes auprès du vice-recteur aux ressources humaines avait été fait le 29 novembre 2007, soit plus de quatre mois avant le dépôt patronal. Les négociations ont été suspendues pour le mois de juillet et reprises le 12 septembre 2008, où les membres du Comité de négociation ont constaté une impasse. Le contact a été repris avec la partie patronale le mardi 22 octobre 2008, lors de la deuxième journée de grève, pour mener à une entente de principe, le jeudi 23 octobre 2008. Cette entente de principe a été entérinée par le Conseil syndical le 12 novembre 2008 et par l'Assemblée générale le 14 novembre 2008. Un référendum tenu du 14 au 18 novembre 2008 a permis aux membres de se prononcer à 89,5 % en faveur de l'entente négociée.

Le Comité de négociation et le Comité exécutif sont globalement satisfaits des résultats de la dernière négociation. Nous avons été en mesure de préserver intégralement le plancher d'emploi jusqu'au 31 mars 2010, alors qu'un nouveau calcul sera effectué pour tenir compte des variations de la population étudiante. Nous avons intégré, dans la convention collective, une nouvelle section qui définit les paramètres d'un rattachement à deux unités alors que la convention précédente ne le permettait pas. Par mesure de précaution, le nombre de ces rattachements doubles est toutefois limité à 1,5 % du plancher d'emploi (18 postes).

Au plan des salaires, nous sommes également satisfaits des résultats de la négociation considérant la situation économique actuelle. Les augmentations des échelles salariales sont les suivantes : 3 % au 1<sup>er</sup> juin 2008, 2,5 % au 1<sup>er</sup> juin 2009, 1 % au 1<sup>er</sup> décembre 2009 et 2,25 % au 1<sup>er</sup> juin 2010. Au 1<sup>er</sup> juin 2011, les échelles seront majorées de l'indexation accordée par le gouvernement provincial aux employés et employés des secteurs public et parapublic. Tenant compte de l'augmentation des échelles obtenues en juin 2007, lors de la prolongation de la convention collective, le salaire des membres du SPUL aura progressé de manière satisfaisante au cours de la période 2007-2011, leur permettant de se maintenir à un niveau comparable à celui de leurs collègues des grandes universités canadiennes.

### **2.5.2. Le Comité d'appui et de stratégie pour la négociation de la convention collective 2008-20XX**

Le Comité d'appui et de stratégie pour la convention collective 2008-20XX était composé de :

Alban Baudou (littératures);

Alain-Yvan Bélanger (réadaptation);

Daniel Coulombe (sciences comptables).

Ce comité avait pour but d'appuyer le Comité de négociation et le Comité exécutif dans la poursuite des négociations pour le renouvellement de la convention collective. À partir de sa formation par le Conseil syndical, le comité s'est réuni à deux occasions avec le Comité de négociation et le Comité exécutif.

### **2.5.3 Le Comité de gestion des assurances collectives**

Les représentants du SPUL au Comité de gestion des assurances collectives étaient :

Marc Desgagné (faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Claire Bilodeau (école d'actuariat) – jusqu'au 01-10-2008;

Ghislain Léveillé (école d'actuariat) – À compter du 19-09-2008;

Danielle Malenfant (représentante de l'Employeur);

François Hudon (représentant de l'Employeur).

De façon statutaire, le comité compte cinq membres, dont trois nommés par le SPUL et deux nommés par l'Employeur. Le suivi budgétaire des assurances collectives, le bon fonctionnement du bureau et les demandes particulières des adhérentes et adhérents ont retenu l'attention du comité. Outre la gestion courante des assurances collectives, le comité a étudié les moyens à mettre en œuvre pour réduire la hausse des coûts des régimes d'assurances. Le comité a porté une attention particulière au problème de l'accroissement rapide du coût des médicaments.

#### **2.5.4 Le Comité de révision de la charge de travail**

Les membres du Comité de révision de la charge de travail sont nommés chaque année conjointement par le SPUL et l'Employeur. En 2008-2009, le comité était composé des personnes suivantes :

Membres réguliers :

Andrée Mercier, littératures (SPUL);

Jean-Paul Laforest, sciences animales (UL)

Pauline Côté, science politique (UL)

Membres substitués :

Louis Trudel, réadaptation (SPUL);

Alban Baudou, littératures (SPUL);

Jean Lemay, génie mécanique (UL);

Michel De Waele, histoire (UL).

Cette année, trois dossiers de contestation de la charge de travail ont été évalués par le comité.

#### **2.5.5 Groupe de travail sur les critères d'application des primes individuelles**

Le président et le trésorier du SPUL ont participé, le jeudi 17 avril 2008, à une rencontre avec des représentants de l'Employeur. Les représentants du SPUL ont pu discuter des modalités d'octroi des primes individuelles. Ils ont pu s'assurer que l'Employeur respecte les dispositions de la convention collective relatives aux primes individuelles. Par ailleurs, les discussions ont aussi porté sur les critères utilisés par l'Employeur pour l'attribution des primes individuelles.

### **2.6 Les comités ad hoc**

#### **2.6.1 Comité ad hoc sur l'enseignement à distance**

Le Comité *ad hoc* sur l'enseignement à distance est formé des membres suivants :

Anne Chartier (systèmes d'informations organisationnels);

Danny Dubé (informatique et génie logiciel);  
Claire Lapointe (fondements et pratiques en éducation);  
Richard Martel (sciences des aliments et de nutrition);  
Thomas Michael Power (études sur l'enseignement et l'apprentissage);  
John G. Kingma (médecine) représentant du président du SPUL.

Ce comité, créé pour évaluer les conditions de l'enseignement à distance à l'Université Laval, a tenu trois rencontres durant l'année 2008-2009. Il poursuit son travail d'analyse d'un sondage auprès les professeurs et professeurs sur leur perception de la formation à distance.

### **2.6.2 Comité ad hoc de réflexion sur la propriété intellectuelle**

Le Comité *ad hoc* de réflexion sur la propriété intellectuelle a été créé par le Comité exécutif du SPUL le 20 août 2008. Il avait pour mandat d'identifier dans le projet de *Règlement sur la propriété intellectuelle de l'Université Laval (2005)* les points qui ne font pas consensus entre le SPUL et l'Employeur et de faire des recommandations au Comité exécutif du SPUL en vue d'une entente éventuelle avec l'Employeur.

Le Comité *ad hoc* de réflexion sur la propriété intellectuelle était formé des membres suivants : Georges Azzaria (faculté de droit); Michel A. Duguay (génie électrique et génie informatique); Christiane Kègle (littératures), vice-présidente du SPUL et présidente du comité; John G. Kingma (médecine), président du SPUL; Marc-André Sirard (sciences animales).

Les membres du comité se sont réunis les 21 novembre et 16 décembre 2008, les 27 janvier, 31 mars, 27 avril et 9 juin 2009 ; leur rapport a été remis au Comité exécutif le 25 juin 2009. Ce rapport s'attarde de manière contextuelle et détaillée sur les objections formulées dans deux documents précédents, à savoir : la *Pétition contre l'adoption du Projet 2004 de règlement sur la propriété intellectuelle sur les inventions à l'Université Laval* et le rapport du *Comité de travail du SPUL sur la propriété intellectuelle (2006)*. Reprenant clause par clause ou point par point l'argumentation relative à chacun de ces documents, le rapport du Comité *ad hoc* de réflexion sur la propriété intellectuelle permet de mieux saisir les principaux points litigieux dans le dossier de la propriété intellectuelle à l'Université Laval.

## **2.7 Les communications (relevant du Comité exécutif)**

Le Comité exécutif a informé régulièrement les professeurs et professeurs des activités de leur Syndicat, tant en ce qui a trait à la gestion des affaires courantes qu'aux dossiers spéciaux.

### **2.7.1 Le SPULTIN**

Comme mentionnés précédemment, sept numéros du *SPULTIN* ont été publiés au courant de l'année 2008-2009. Ces *SPULTINs*, disponibles sur le site Internet du SPUL, ont été envoyés en format papier à tous les membres. Notons que le *SPULTIN* est produit sur du papier recyclé.

### **2.7.2 Le site Internet**

Notre site Internet constitue une voie de diffusion rapide des informations de dernière minute en plus de permettre un accès aux informations utiles à la vie syndicale. Il permet, entre autres, de consulter les guides thématiques, les *SPULTINS*, les *SPUL-liens*, la convention collective et les procès-verbaux du Conseil syndical.

### **2.7.3 Rencontres avec les professeures et professeurs**

Chaque année, le Comité exécutif du SPUL invite les professeures et professeurs à participer à des rencontres thématiques portant sur les grandes étapes de la carrière universitaire.

#### **1. Rencontre en vue de l'agrégation et du renouvellement de contrat**

Le lundi 25 mai 2009, le Comité exécutif et des membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs ont rencontré des professeures et professeurs devant être évalués en vue de leur agrégation ou du renouvellement de leur contrat initial. Cette rencontre a permis de faire le point sur la procédure d'évaluation en vigueur et de discuter de situations particulières susceptibles de toucher les professeures et professeurs.

#### **2. Rencontre en vue de la titularisation**

Une rencontre d'information à laquelle participaient des membres du Comité exécutif et des membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs a eu lieu le jeudi 27 novembre 2008.

#### **3. Dîner des nouvelles professeures et nouveaux professeurs**

Cette année, le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs a reçu à dîner les nouvelles professeures et nouveaux professeurs le mercredi 26 novembre 2008. Cette rencontre a permis de souligner l'arrivée des nouveaux membres du corps professoral et de discuter de questions relatives à leur intégration à l'Université Laval.

#### **4. Dîner des retraitées et retraités**

Les membres du SPUL ayant pris leur retraite entre le 1<sup>er</sup> septembre 2007 et le 31 août 2008 ont été conviés à un dîner, le mercredi 19 novembre 2008, en compagnie du Comité exécutif, afin de souligner leur départ.

#### **5. Dîner des agrégées et agrégés**

Les professeures et professeurs nouvellement agrégés ont été invités à participer à un dîner, tenu le mercredi 8 avril 2009, pour célébrer cette étape importante dans leur carrière.

#### **6. Dîner des titulaires**

Un dîner, auquel participaient les membres du Comité exécutif, a eu lieu le mercredi 15 octobre 2008, afin de féliciter les professeures et professeurs ayant obtenu leur titularisation au cours de l'année.

## **2.8 Les relations du SPUL sur le campus**

### **2.8.1 L'Employeur et ses représentants**

Des rencontres entre le SPUL et l'Employeur ont été maintenues par l'entremise des comités paritaires (griefs, programme d'accès à l'égalité, régime de retraite, santé psychologique et gestion des assurances collectives). Ces échanges permettent de résoudre certains problèmes sans avoir recours aux mécanismes plus formels de règlement juridique des différends. Le président du SPUL et le vice-recteur aux ressources humaines se sont également rencontrés à cinq occasions, dans un cadre informel, afin de discuter de différents points en lien avec l'application de la convention collective.

### **2.8.2 Les autres syndicats et associations du campus**

Plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année avec les dirigeantes et dirigeants des autres syndicats et associations œuvrant sur le campus de l'Université Laval. Le SPUL a aussi maintenu sa participation aux réunions du RASUL (Rassemblement des associations et syndicats de l'Université Laval). Ce regroupement rend possible des échanges sur la vie de notre institution et il permet de poser, le cas échéant, des actions d'intérêt commun.

## **2.9 Situation financière du SPUL au 31 mai 2009**

Le SPUL gère différents fonds constitués essentiellement des cotisations de ses membres et des intérêts reçus sur ses placements.

### **2.9.1 Fonds de fonctionnement**

L'excellente situation financière du SPUL s'est maintenue au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mai 2009. L'état des résultats 2008-2009 montre un excédent des produits sur les charges de 249 076,59 \$ (produits de 1 517 133,35 \$ et charges de 1 268 056,76 \$). L'an dernier, à la suite de la diminution de la cotisation syndicale pour une période de six mois, le Fonds de fonctionnement montrait un déficit de 17 947,41 \$.

Le bilan montre toutefois que l'actif du Fonds de fonctionnement a diminué de 406 848,53 \$ par rapport au 31 mai 2008. Cette diminution s'explique par le paiement des indemnités de grève à partir du Fonds de fonctionnement et non à partir du Fonds de réserve. La décision de verser les indemnités de grève à l'aide du Fonds de fonctionnement a été prise en raison de la présence d'un surplus important accumulé dans ce fonds au cours des dernières années.

Bien que les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil syndical montrent une légère augmentation pour la prochaine année, le Comité exécutif du SPUL conserve une gestion prudente qui permettra d'obtenir un bilan positif pour la prochaine année et de générer ainsi des surplus qui seront transférés au Fonds de réserve.

### **2.9.2 Fonds de réserve**

La dernière année financière a vu le Fonds de réserve s'accroître de 859 936,17 \$ pour atteindre 6 100 337,75 \$, une augmentation de 16,41 %. Cet accroissement du Fonds de réserve est constitué d'intérêts gagnés (208 002,54 \$) et de transferts provenant du Fonds de fonctionnement (651 933,63 \$). Au 31 mai 2009, le montant du Fonds de réserve représentait 5,17 % de la masse salariale. L'article 52 des Statuts du SPUL (modifié en novembre 2008) stipule que le niveau du Fonds de réserve doit représenter 10 % de la masse salariale.

Dans le rapport de l'année dernière, le Comité exécutif du SPUL soulignait la nécessité de mieux provisionner notre Fonds de réserve afin de faire face au durcissement de la position des administrations universitaires québécoises et canadiennes. La majoration de la cotisation syndicale votée en novembre dernier (cotisation désormais fixée à 1,5 % du salaire) permettra au Syndicat d'accroître plus rapidement son Fonds de réserve et ainsi d'être en meilleure position financière en cas de problème de relations de travail. Au cours de la prochaine année, le Conseil syndical sera périodiquement appelé à autoriser le transfert des surplus du Fonds de fonctionnement au Fonds de réserve afin de progresser vers l'objectif de provisionner le Fonds de réserve jusqu'au taux prescrit par les Statuts.

Au cours de la prochaine année, le Conseil syndical et l'Assemblée générale seront amenés à se prononcer sur l'opportunité pour le SPUL de redevenir membre du Fonds de défense professionnelle de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'universités (ACPPU). Nous avons déjà été membre de cet organisme de 1978 à 1994 et nous y conservons un résidu de prestations (706 312 \$ au 31 mai 2008) que nous pourrions récupérer en cas de grève ou de *lock-out*. Ce résidu ne permet cependant pas d'augmenter de façon importante nos provisions et la prudence incite le Comité exécutif à investiguer l'avenue d'une nouvelle affiliation à l'ACPPU afin de mieux protéger les membres en cas de conflit prolongé, comme celui ayant eu lieu récemment dans une université montréalaise.

### **2.9.3 Fonds des prévoyances collectives**

Le Comité de gestion des assurances collectives (CGAC) a été créé le 29 novembre 2001 à la suite de la signature de la convention collective 1999-2004 entre l'Université Laval et le SPUL. Par ailleurs, le SPUL a créé, lors de la dernière révision de ses statuts en 2003, le fonds des prévoyances collectives. Les cotisations à ce fonds sont d'environ 2 515 777 \$ pour la part de l'Employeur (1,7 % de la masse salariale des adhérentes et adhérents) et d'environ 2 278 270 \$ pour la contribution des participantes et participants. Les charges et les frais ont totalisé 93 947 \$. Le CGAC a, d'autre part, reçu des intérêts de 8 078 \$ sur ses placements et un versement de 431 956 \$ (surplus d'assurance) provenant de Desjardins sécurité financière. L'excédent des produits sur les charges était donc de 512 426 \$ à la fin de l'exercice 2008-2009. Le solde des actifs nets du fonds au 31 mai 2009 s'élevait à 824 921 \$, comparativement à 235 693 \$ au 31 mai 2008. Le CGAC sera donc en mesure d'augmenter la portion de la prime totale couverte et si l'augmentation de la prime est modeste, les adhérentes et adhérents auront la chance de voir leur contribution personnelle légèrement diminuée.

### **2.10 Les relations du SPUL hors campus**

Tout au long de l'année 2008-2009, le SPUL a maintenu des contacts réguliers avec les syndicats de professeures et professeurs des autres universités québécoises. Nous avons ainsi été tenu au courant du déroulement des négociations des conventions collectives dans les autres universités, de la situation des

professeures et professeurs sous octroi et de la situation financière de l'UQAM. Dans le contexte des négociations pour le renouvellement de notre convention collective, les échanges avec les autres syndicats nous ont permis d'établir certaines comparaisons de nos conditions de travail avec celles de nos collègues des autres universités. Soulignons qu'à l'occasion de la grève des membres du SPUL (automne 2008), le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAM (SPUQ) et l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Brandon (BUFA) nous ont fait parvenir chacun un appui financier de 1 500 \$.

### **2.11 Membres associés**

Au cours de la dernière année, cinq professeures ou professeurs à la retraite ont demandé de devenir « membre associé » du SPUL. Rappelons qu'en vertu des statuts du SPUL, « ... les membres associés ne bénéficient d'aucun des droits réservés aux membres hormis l'accès à l'information à laquelle les membres réguliers ont droit. »

## **3. Le personnel du SPUL**

Une grande partie de l'efficacité de gestion du SPUL est attribuable à l'excellence de son personnel. Cette année encore, le SPUL a pu compter sur le travail remarquable de ses trois adjointes administratives, Lucie Blouin, Josée Desgagné, Lucie Hudon, et de son archiviste documentaliste, Fabienne Migneault.

## **4. Les perspectives pour l'année 2009-2010**

Les dossiers les plus susceptibles de retenir notre attention en 2009-2010 sont :

### **4.1 Régime de retraite**

Pour l'année 2009-2010, l'une des principales préoccupations du CSR consistera à doter le RRPPUL de meilleurs outils qui permettront d'améliorer la sécurité des prestations dans les années futures en garantissant une indexation adéquate. Lorsque la situation financière du Régime le permettra, un des premiers objectifs du CSR consistera à augmenter le pourcentage reconnu quant au premier 3 % d'inflation pour les années de service créditées postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le CSR complètera ses travaux en lien avec le Comité de gestion des risques sur la politique de financement du RRPPUL. Les préoccupations majeures du CSR au cours de la prochaine année seront principalement liées à la performance de l'économie et à la situation financière du RRPPUL, notamment au niveau du déficit de capitalisation ainsi que des modifications du régime, s'il y a lieu. Le CSR, en collaboration avec les actuaires du SPUL, examinera également les paramètres et hypothèses actuarielles qui serviront pour les prochaines évaluations (cotisations, rendement, indexation, table de mortalité, inflation, etc.). Les changements proposés viseront un meilleur arrimage des hypothèses actuarielles avec la politique de financement (ou de capitalisation) que se donnera le Comité de retraite au cours de l'année 2009-2010.

### **4.2 La vie syndicale**

Le fonctionnement du SPUL repose en grande partie sur l'implication volontaire de ses membres. Qu'il s'agisse de son rôle d'agent négociateur, de la défense des droits et intérêts de ses membres, de la gestion des assurances collectives ou de celle de la retraite, le SPUL peut remplir ses différents mandats

grâce à la participation volontaire de professeures et professeurs au sein de divers comités. Dans un monde académique où les pressions à la production et à la rentabilité favorisent davantage l'individualisme que le travail communautaire, le maintien de la vie syndicale constitue un défi perpétuel pour le SPUL. Le recrutement s'avère donc une préoccupation constante du Comité exécutif.

Tout en poursuivant la défense des intérêts des membres en matière de relation de travail, le Comité exécutif a établi quatre priorités pour l'année à venir.

- Nous entendons revoir et moderniser les communications du SPUL. Dans cette perspective, le Comité exécutif a retenu les services de la firme ixmedia afin de procéder à la refonte complète du site Internet du Syndicat. Notre nouveau site Internet devrait être mis en service au courant de l'automne 2009.
- Grâce à une politique de gestion financière rigoureuse, qui permet le meilleur usage possible des cotisations syndicales, nous entendons poursuivre l'accroissement du Fonds de réserve. Ainsi, d'ici quelques années, le Fonds de réserve du SPUL devrait atteindre un niveau équivalent à 10 % de la masse salariale de ses membres.
- L'accroissement de la charge de travail et la réalité de plus en plus difficile des professeures et professeurs d'université amènent le SPUL à développer des services d'accompagnement et d'information. Dans ce sens, le Comité exécutif entend accroître le nombre de rencontres d'information destinées aux membres et augmenter les services d'accompagnement dispensés par le Comité d'information sur la convention collective et des griefs (CICCG).
- Le Comité exécutif accordera une attention toute particulière à la situation financière du Régime de retraite des professeures et professeurs (RRPPUL). En effet, la crise financière de 2008 a entraîné d'importantes pertes pour la caisse du RRPPUL. Or, bien que notre régime de retraite soit parmi les moins affectés, le rendement négatif de la caisse de retraite en 2008 est bien loin des prévisions actuarielles. Le Comité exécutif entamera donc des pourparlers avec l'Employeur afin d'élaborer une entente réciproque visant à palier les pertes dues à la crise financière.

Le président,

Yves Lacouture

Le vendredi 25 septembre 2009

**Annexe** : Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2008-2009



Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2008-2009

ABI-ZEID, Irène Opérations et systèmes de décision	AKOUM, Ali Obstétrique et gynécologie	AUBERT, Marcel Faculté de théologie et de sc. religieuses	AUGER, Michèle Chimie
AZZARIA, Georges Faculté de droit	BAILLARGEON, Richard École des arts visuels	BAKER, Patrick Histoire	BAUDOU, Alban Littératures
BASTIEN, Célyne École de psychologie	BAZIN, Claude Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	BEAUBRUN, Ronald Informatique et génie logiciel	BEAUDOIN, Pierre Économie agroalimentaire et sc. de la consommation
BÉDARD, Diane École d'actuariat	BÉDARD, Jean École de comptabilité	BÉLANGER, Alain-Yvan Réadaptation	BELZILE, François Phytologie
BONNEAU, Guy Faculté de théologie et de sc. religieuses	BOSS, Gilbert Faculté de philosophie	BOULAY, Marcel R. Médecine sociale et préventive	BOULIANNE, Manon Anthropologie
BOURASSA, Bruno Fondements et pratiques en éducation	BOURGOIN, Sylvain-Georges Anatomie et physiologie	BRASSARD, Renée École de service social	BRIN, Colette Information et communication
BRISSON, Josée Chimie	BRISSON, Louise Biochimie et microbiologie	BROCHU, François Faculté de droit	BRODEUR, Normand École de service social
BRODEUR, Raymond Faculté de théologie et de sc. religieuses	BRUN, Josette Information et communication	CAPUS, Laurence Informatique et génie logiciel	CARDU, Hélène Fondements et pratiques en éducation
CARMICHAEL, Jean-Pierre Mathématiques et statistique	CARON, Jean Sols et génie agroalimentaire	CARREAU, Madeleine Pédiatrie	CARRIÈRE, Monique Réadaptation
CASTONGUAY, André Faculté de pharmacie	CHAHINE, Mohamed Médecine	CHAÎNÉ, Francine École des arts visuels	CHARLES, Aline Histoire
CHARTIER, Anne Systèmes d'information organisationnels	CHTOUROU, Mohamed Saber Marketing	COMEAU, Yvan École de service social	CONSTANTIN, Marc Géologie et génie géologique
COSSETTE, Hélène École d'actuariat	CÔTÉ, Pierre-René Faculté de théologie et de sc. religieuses	COUILLARD, Charles Sc. des aliments et nutrition	COULOMBE, Daniel École de comptabilité
COUTURE, Manon Biochimie et microbiologie	DE CHAMPLAIN, Alain Génie mécanique	DÉOM, Esther Relations industrielles	DESGAGNÉ, Marc Faculté de pharmacie
DESÎLETS, Christian Information et communication	DORÉ, Guy Génie civil	DOSTALER, Daniel Phytologie	DOYON-GOSSELIN, Benoît Littératures
DUBÉ, Danny Informatique et génie logiciel	DUBÉ, Francis Faculté de musique	DUBÉ, Philippe Histoire	DUBOIS, Marie-Claude École d'architecture
DUCHESNE, Carl Génie chimique	DUCHESNE, Stéphane Études sur l'enseignement et l'apprentissage	DUGUAY, Michel A. Génie électrique et génie informatique	FORTIER, Richard Géologie et génie géologique
FORTIN, Josée Sols et génie agroalimentaire	FOUNTAIN, Renée-Marie Études sur l'enseignement et l'apprentissage	FYSON, Donald W. Histoire	GALLICHAND, Jacques Sols et génie agroalimentaire
GANGULY, Udaya S. Génie électrique et génie informatique	GENEST, Christian Mathématiques et statistique	GIASSON, Luc Faculté de médecine dentaire	GOSSELIN, Louis Génie mécanique
GOUDREAU, Sylvain Génie mécanique	GOULET, Claude Éducation physique	GRAVEL, Nathalie Géographie	GRENON, Martin Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux

GUAY, Frédéric Sciences animales	HANIN, Frédéric Relations industrielles	HASKELL, Nancy Marketing	HATVANY, Matthew Géographie
HÉBERT, Marc O.R.L.O.	HÉBERT, Martin Anthropologie	ILIUTA, Maria-Cornelia Génie chimique	IMLAY, Talbot Charles Histoire
JOANISSE, Denis R. Médecine sociale et préventive	JOSEPH, Vincent Pédiatrie	KASZAP, Margot Études sur l'enseignement et l'apprentissage	KÉGLE, Christiane Littératures
KINGMA, John Gordon Médecine	KINKEAD, Richard Pédiatrie	LABRIE, Claude Anatomie et physiologie	LACHANCE, Marie J. Économie agroalimentaire et sc. de la consommation
LACOUTURE, Yves École de psychologie	LAMOND, Bernard Opérations et systèmes de décision	LAPOINTE, Claire Fondements et pratiques en éducation	LAPOINTE, Gisèle Sc. des aliments et nutrition
LAROCHELLE, Jacques Biologie	LEANZA, Yvan Raffaele École de psychologie	LEBENS, James C. Faculté de musique	LEBLANC, Gérald Économique
LEE-GOSSELIN, Hélène Management	LEFRANÇOIS, Michel Sciences animales	LEMIEUX, Jacques Information et communication	LEROUX, Gilles Phytologie
LÉTOURNEAU, Lyne Sciences animales	LÉVEILLÉ, Ghislain École d'actuariat	MARTEL, Richard Sc. des aliments et nutrition	MARTIN, Tania École d'architecture
MATHIEU, Louise Faculté de musique	MERCIER, Andrée Littératures	MERCIER, Jacques Relations industrielles	MICHAUD, Valérie Éducation physique
MOINEAU, Sylvain Biochimie et microbiologie	MORETTI, Gianpiero École d'architecture	MORIN, Jean-François Chimie	MORSE, Brian Génie civil
NAYLOR, David École des arts visuels	NIQUETTE, Manon Information et communication	OUELLET, Denise Sc. des aliments et nutrition	PAQUIN, Jean-François Chimie
PARÉ, Paul-Victor École de comptabilité	PARÉ, Richard Faculté de musique	PASTINELLI, Madeleine Sociologie	PELLIETIER, Geneviève Génie civil
PÉPIN, Steeve Sols et génie agroalimentaire	POULIOT, Chantal Études sur l'enseignement et l'apprentissage	POWER, Thomas Michael Études sur l'enseignement et l'apprentissage	PROVENCHER, Ysabel École de service social
RICHARD, Marc J. Génie mécanique	RIGAUX-BRICMONT, Benny Marketing	RIVEST, Louis-Paul Mathématiques et statistique	RIVEST, Serge Anatomie et physiologie
RIVET, Jacques Information et communication	ROBITAILLE, Jean Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	ROY, Denis Physique, génie physique et optique	ROY, Marie-Christine Systèmes d'information organisationnels
SABOURIN, Stéphane École de psychologie	SAINT-YVES, Aurèle École de psychologie	SALESS, Christian O.R.L.O.	SAVARD, Pierre Médecine
SIRARD, Marc-André Sciences animales	SOUIDEN, Nizar Marketing	ST-AMAND, Jonny Anatomie et physiologie	ST-ONGE, Myreille École de service social
TEASDALE, Normand Médecine sociale et préventive	TÉTREAU, Sylvie Réadaptation	THÉRIAULT, Roger Sols et génie agroalimentaire	THIBEAUDEAU, Victor Faculté de philosophie
TOURIGNY, Nicole Informatique et génie logiciel	TREMBLAY, Jacques J. Obstétrique et gynécologie	TRUDEL, Louis Réadaptation	TURCOTTE, Daniel École de service social
TURCOTTE, Pierre École de service social	TURGEON, Jean Faculté de droit	VADEBONCOEUR, Christian Biochimie et microbiologie	VAILLANCOURT, Josée Faculté de musique
VALLÉE, Réal Physique, génie physique et optique	VIENS, Chantal Faculté des sc. infirmières	VINCENT, Michel Médecine	VOYER, Philippe Faculté des sc. infirmières
WATINE, Thierry Information et communication			

